



A

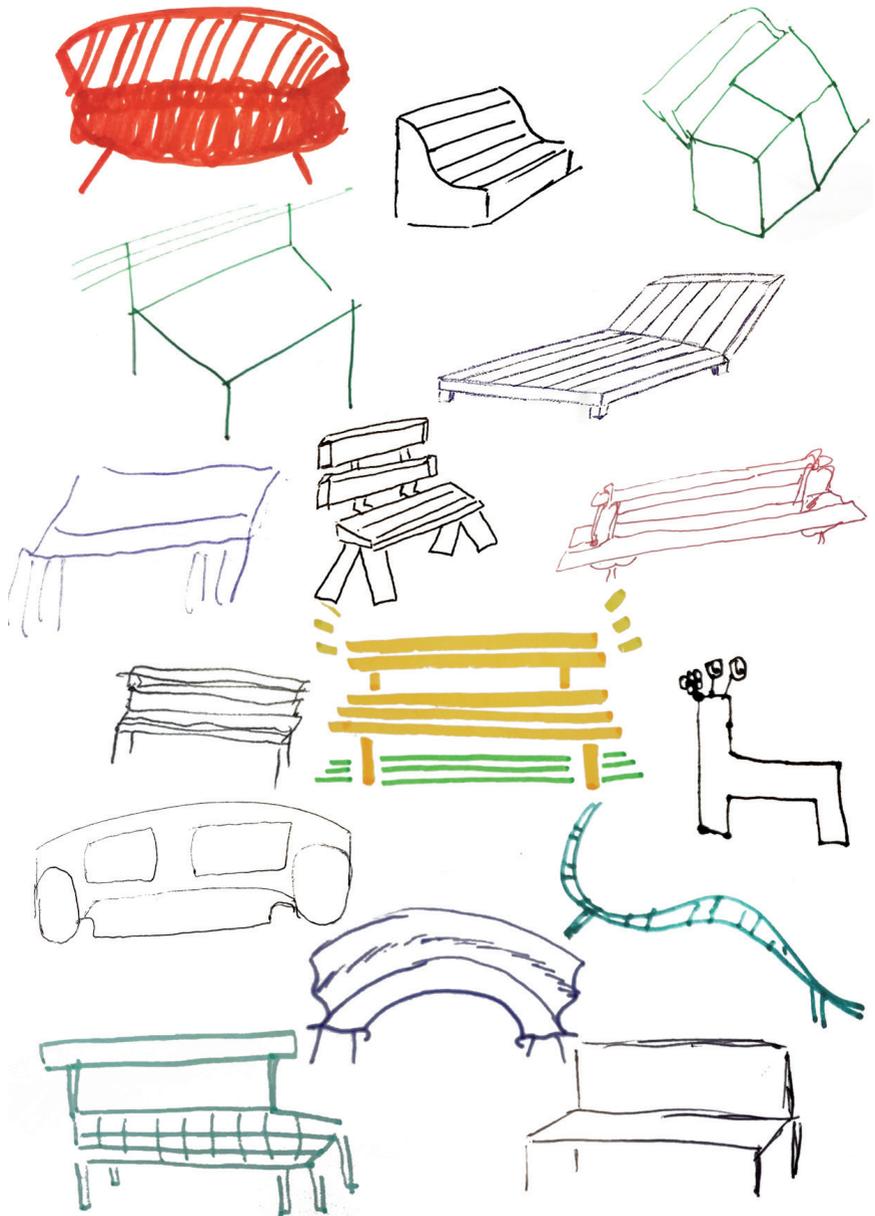
S

S

i

S

e



Ce fanzine présente le travail du projet ASSISE, développé par les associations La Cloche, Des Cris Des Villes et les architectes de studaré.

Il est rendu possible par le soutien de la Fondation Paris Habitat et de la Fondation Abbé Pierre. ASSISE a commencé en 2020, suite au constat d'une présence importante de mobilier urbain dit «défensif» dans Paris. Se concentrant sur le quartier Saint-Ambroise (11^e arrondissement), il inclut le regard des personnes fréquentant, habitant, travaillant dans le quartier. L'équipe s'attache particulièrement à donner de l'importance aux Parisiens et Parisiennes les plus précaires. Par le moyen d'ateliers, les participant.e.s portent un regard critique sur l'aménagement urbain et acquièrent, petit à petit, des outils permettant de s'exprimer et de travailler collectivement sur la question de l'assise en ville.

MANIFESTE

quel droit d'occuper la rue ?

La conception, et celle du mobilier urbain en particulier, est un outil puissant pour l'inclusion ou l'exclusion en ville. L'espace public n'est pas accessible de la même manière pour tout le monde. Le retrait d'assises rend l'occupation de l'espace public difficile. Souvent, la conception de ces assises ne laisse place qu'à un seul type d'usage, excluant les autres utilisations possibles. Certains usages et usager-es sont visé-es, et tout le monde pâtit de ces restrictions. On parle alors couramment d'aménagement défensif ou non inclusif. Il est même, selon nous, agressif ! En effet, il traduit dans l'espace public les décisions de certain-es d'en exclure d'autres. Souvent, cela se fait sous le prétexte de nuisances, de mise en sécurité, ou de façon plus subtile encore, de végétalisation ou d'optimisation des flux... Mais il est important de se demander qui définit les nuisances et les critères d'un bon espace public. Qui est impacté-e par ces décisions ?

La Cloche, Des cris des villes et Studaré ont décidé d'initier une démarche de recherche-action sur la précarité urbaine et l'aménagement dit défensif, dans le quartier Saint-Ambroise (Paris 11). Cela, dans le but de sensibiliser à cette pratique que nous dénonçons, mais aussi pour proposer un espace collectif où réfléchir et construire d'autres manières de faire. Pour un droit à la ville pour toutes et tous, pour des espaces pensés collectivement et accessibles à toutes et tous.

Cette démarche de recherche-action s'appuie sur la constitution d'un groupe de travail référent constitué d'habitant-es, associations, commerçant-es, de collégien-nes et lycéen-nes et de personnes en situation de précarité (personnes sans abris, hébergées, ...) dont l'expérience



crédit photo Célia Berdy

et la connaissances des espaces publics sont précieuses et malheureusement pas prises en compte, et qui sont au contraire directement visées par des aménagements pensés pour empêcher certains usages, comme le fait de s'allonger. De même, la présence de jeunes dans l'espace public est souvent source de débat, et cette partie de la population est souvent la cible d'aménagements excluants. Des outils d'éducation populaire et d'analyse territoriale sont échangés entre les membres du groupe de travail lors d'ateliers collectifs. Doté de ces outils, le groupe établit un diagnostic collectif du quartier de Saint-Ambroise et en particulier de ses assises. Ce travail doit aboutir à la définition d'un cahier des charges, sorte de liste de critères auxquels l'assise à créer devra répondre pour plus d'inclusion tant dans sa gestion que dans sa création. Des prototypes seront construits, testés, remodelés, pour se jouer des contraintes et surtout des désirs d'un espace public inclusif, accueillant pour toutes et tous.

Ce premier livret retrace les réflexions qui ont guidé la mise en place de cette démarche et les premiers moments collectifs réalisés.

SOMMAIRE

couverture
création collective

manifeste p.04-05
quel droit d'occuper la rue ?

Atelier 1

page 9

évènement public
porteur de paroles

Article 1

page 12

l'assise urbaine, un
besoin constant

Article 2

page 20

la covid et l'espace
public

Atelier 4

page 22

repérer le mobilier
légèder une carte

Atelier 2

page 14

vivre la ville
cartographie sensible

Atelier 3

page 16

définir le mobilier
urbain

Questionnaire

page 26

les assises du 11^e
distribution publique

Atelier 5

page 30

photographier l'assise
en ville



crédit photo Célia Berdy



Atelier 1

évènement public porteur de parole

5 mai 2021
square des moines de
Thibirine

L'atelier «porteur de paroles» est organisé comme un évènement public inaugural. C'est l'occasion de présenter aux habitant-es du quartier Saint-Ambroise le travail ASSISE. Le principe du porteur de paroles est l'affichage d'une question, simple dans sa formulation, à laquelle les passant-es et participant-es sont invité-es à répondre suivant leur expérience ou ressenti.

La question posée le 5 mai 2021 était «Où s'asseoir en ville ?». Pendant trois heures, l'équipe en charge d'ASSISE a accueilli les curieux-ses et recueilli leurs paroles, ouvrant ainsi la conversation sur la démarche à venir.

Par définition, il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. Tous les regards sont pris en considération et les différents avis sont exposés, par affichage sur les pancartes colorées. Les avis rendus lisibles deviennent à leur tour des sujets de réflexions et de débat pour les nouvelles personnes passant par-là, invitées à la réflexion.

Sur la page suivante, se trouvent les témoignages des récoltés lors de l'évènement. Ils traitent de constats, d'habitudes de vie à Paris et aussi des frustrations. L'assise en ville est un sujet qui rend bavard-es.

“On s’assoit sur les marches, sur les quais, sur les places, dans l’herbe, les bancs dans les parcs, les bornes de Vélib’, ... Quand il pleut, y a pas beaucoup d’endroits abrités. Les porches d’églises” - plusieurs hommes et femmes, 15 ans

“Les bancs sont parfois mal positionnés : près des pistes cyclables, près de la circulation.” - homme 80 ans

“Bancs, bord de Seine, abribus, cimetières, places, bordures” - femme 70 ans

“Il faut des bancs, mais surtout les entretenir : les réparer quand ils sont cassés, les nettoyer quand ils sont sales” - homme 73 ans

“Un jour, j’allais déjeuner dehors avec mes amis, mais on n’a pas trouvé de banc ! Alors on a dû finir chez quelqu’un alors qu’il faisait beau !” - Bianca 11 ans

“A Vincennes ou à la Tour Eiffel. C’est magnifique et je suis au calme” - femme

“Autrefois, on s’asseyait plus facilement à côté des inconnues. Banc = convivialité. Qu’est-ce qu’on fait dans l’espace public ? On vient rencontrer les autres.” - homme, 80 ans

“Quand il reste de la place... Les bancs près des jeux c’est pour les parents. Y en a pas assez” - homme 80 ans

“Il faudrait des bancs où on peut attacher son vélo sans déranger les personnes assises” - Pia

“A côté d’un con ! “ - Michael

“Y a pas assez d’endroits où s’asseoir. Sur un banc, dans un parc avec une meuf. Accompagné en tout cas.” - homme 18 ans

“Abribus, marches, bancs” - homme, 30 ans

“Il faut du confort pour s’asseoir” - Delphine, 39 ans

“Les gens ont besoin de s’asseoir ! L’assise est une occasion de se rassembler et de contemplation !” - Ingrid, 30 ans

“Pas vraiment de banc, à part dans les parcs” - Yann 39 ans

“Pour les gens de mon âge, il y a un vrai problème pour trouver un endroit où prendre le soleil, quand on a un studio à Paris. Les jeunes peuvent s’asseoir sur les pelouses.” - homme 80 ans

“Il faudrait des bancs couverts” - membre du conseil de quartier St Ambroise

Où s'asseoir en ville ?

“Quand on a envie de s'asseoir, se reposer d'un coup dans la rue, bah on ne peut pas : on est obligé-es de chercher des bancs qui souvent sont déjà occupés... c'est chiant !” - R et D

“Ils ont enlevé tous les bancs à Paris, sur les trottoirs. À part dans les parcs, il n'y a plus de bancs. C'est contre les clochards et la saleté” - homme, 55 ans

“On peut s'asseoir partout !” - homme, 55 ans

“Sur des bancs” - homme 65 ans

“Y a pas tellement de gens assis en ville... Sinon sur des bancs” - homme 30 ans

“On a toujours un endroit tranquille où se poser, tranquille” - 2 hommes

“Parfois il y a des bancs vides parce que personne ne veut s'installer à côté de communautés qui se sont appropriés les bancs autour” - homme, 80 ans

“Mettre cendriers et corbeille à côté des bancs” - P, 65 ans

“Bancs, parcs, vélos, métro, bus, trottoirs” - f. 10 ans

“S'asseoir en ville c'est se rassembler avec les autres, se retrouver avec soi-même et contempler l'environnement qui nous entoure !” - Delphine 39 ans

“Bah il faut marcher en ville ! Moi je m'assois rarement” - homme 73 ans

“Dans un parc, il y a toujours des bancs. Sinon dans la ville c'est difficile. De nos jours on en trouve de moins en moins. Dans ma banlieue de temps en temps dans des petits recoins ou sur un boulevard devant une résidence il y a un banc.” - femme, 55 ans

“Sur les rares places libres et accessibles facilement” - Lou et Sophie, 18 ans

“Et moi ? Où je m'assoie ?”

“L'espace urbain n'est pas pensé pour les personnes âgées qui veulent faire une pause, les jeunes sans trop d'argent qui veulent se poser, les enfants, les jeunes mamans...” - Florian 33 ans

“Perso, je m'assois par terre” - Lisa, 15 ans

“Il faudrait des sièges repliables, escamotables, pour les moments où il y a des besoins ponctuels. Des sièges qu'on déplie à l'occas' selon le besoin. Et des bancs avec tablettes : pour manger, dessiner, écrire ... qu'on pourrait replier ! Avec des bacs de fleurs pour décorer” - Anne

Article 1

l'assise urbaine, un besoin constant

12 juin 2021

S'asseoir en ville, cela permet de se reposer, de prendre une pause sans savoir où l'on ira ensuite, de passer un coup de fil important, ou pas, mais qui nécessite d'être immobile un moment, pour manger sans faire tomber la moitié de son sandwich comme pour remettre le lacet d'un-e jeune enfant.

Le banc, mobilier urbain conçu spécifiquement pour l'assise, serait sans doute plus confortable, mais lorsqu'ils manquent, ces éléments de mobilier urbain trouvent de bons remplaçants.

Pas de banc mais un soudain besoin de s'asseoir ? les citoyen-es'assoient ! L'assise en ville est parfois plus un acte d'appropriation quotidien qu'un thème de design. On trouve effectivement 2 461 produits proposés par 247 sociétés sur le site internet de archiexpo.fr en lançant une recherche de "banc public". Le design de l'objet banc est donc bien autant source d'inventivité pour la création industrielle. C'est son implantation et sa répartition dans la ville qui n'est actuellement pas systématique. Suivant les types d'espaces publics, leur présence ou absence parle d'une occupation de la rue souhaitée ou non.

Si le thème de l'assise est étudié par notre groupe de travail dans le 11^e arrondissement de Paris, il reste néanmoins un sujet urbain pour toutes les villes.



crédit photo Célia Berdy



crédit photo Célia Berdy

En aucun cas l'absence de banc n'empêche complètement l'appropriation de la rue. Lorsqu'il n'y a pas de mobilier urbain spécifique à l'assise, un grand nombre d'éléments peuvent être utilisés pour s'asseoir, seulement la personne se sentira moins confortable. Souvent, ce sentiment d'inconfort physique peut être doublé d'un sentiment de non-droit symbolique. L'absence d'assise signifie qu'il n'y a pas d'autorisation à s'installer et cela, nous le dénonçons. Si un rebord invite la pause, le banc public installé par la ville est un signal très fort : il exprime à toutes et tous : vous êtes bienvenu-es, vous êtes ici chez vous, l'espace appartient à son public !

Alors pourquoi le banc n'est-il pas généralisé à tous les espaces, qu'est-ce qui justifierait de ne pas en installer ? Aujourd'hui, nous travaillons à raisonner sur la question suivante : comment assurer une présence de confort, de banc permettant d'occuper la rue sans tomber dans la production des fameuses « nuances urbaines », liées à des activités bruyantes ?

Plein de questions... et plein de réponses aussi, vous prenez place avec nous ?

Atelier 2

cartographie sensible

13 septembre 2021

47 rue Basfroi

16 novembre 2021

26 rue Popincourt

1 décembre 2021

7 rue Guillaume Bertrand

16 décembre 2021

square des Moines de Thibirine

L'atelier «cartographie sensible» a été programmé à plusieurs reprises. Il s'agit d'une production collective, subjective et incrémentale. Le point de départ de la carte sensible est une page blanche.

À tour de rôle, chaque participant et participante vient se présenter à travers le dessin, en fonction de son lien avec le quartier Saint Ambroise, sur la cartographie sensible et collective.

La carte est sensible, ce qui la rend assez inexacte, souvent incohérente pour le regard extérieur. Par définition, son dessin de mémoire et collectif en fait une représentation sans échelle. Elle est remplie de grandes lignes et de petits schémas, des symboles, d'illustrations ou d'indications écrites.

Toutes ces représentations sont animées de grands débats sur le meilleur café du quartier, sur la rue voisine, qui n'est pas tellement agréable pour le piéton, ou bien sur le nom de rues que l'on a oubliés. Un sentiment positif de connaître son environnement urbain, et d'être re-connu-es comme référent-e ouvre la voix devenir acteur-riche de la réflexion sur la ville.



Atelier 3

définir le terme «mobilier urbain»

13 septembre 2021
47 rue Basfroi

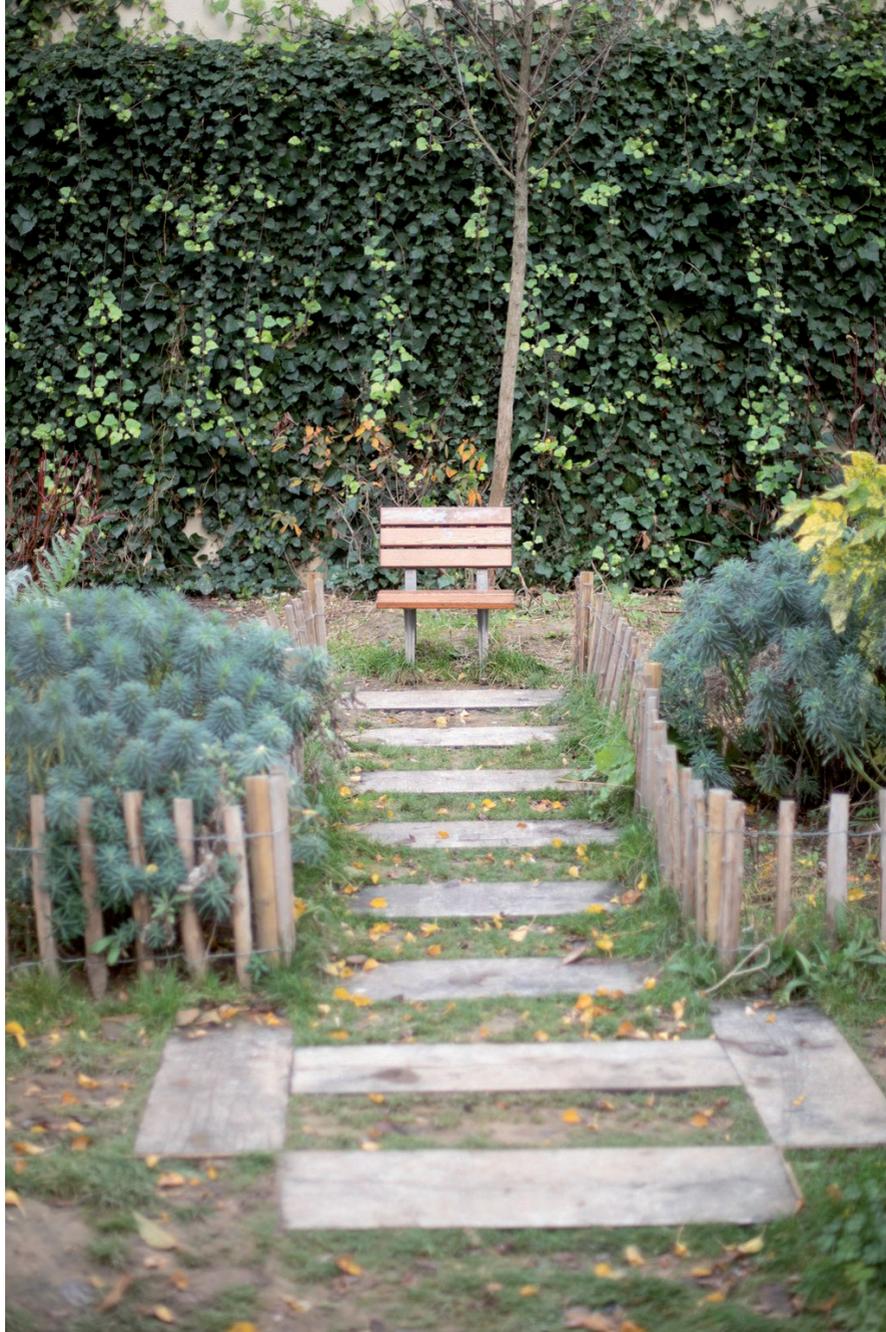
16 novembre 2021
26 rue Popincourt

La pédagogie est au coeur du travail collectif. L'équipe à l'initiative du projet ASSISE est multidisciplinaire : architecte, designer, urbanistes, sociologue, animatrices dans l'éducation populaire ou encore animatrice sociale auprès de personnes en précarité urbaine. Le partage de leurs connaissances avec les différentes personnes impliquées dans la démarche permet de construire une connaissance collective sur le sujet.

Penser et participer à l'évolution du regard sur la ville, à l'aménagement des rues et réfléchir au droit d'occuper l'espace public, s'apprend. Le sentiment de légitimité à s'exprimer sur ces questions s'acquiert.

Première définition partagée, celle du mobilier urbain, dans son terme le plus générique. Il est très présent à Paris puisque la tradition de concevoir des objets pour aménager la rue remonte au milieu du XIX^e siècle.

Dans les sujets préoccupants de l'évolution de la ville, il se trouve ensuite l'emploi de mobilier dit défensif. La définition de ce terme a été communiquée et débattue avec les participant-es. Presque toutes les personnes interrogées avaient des exemples en tête, une fois la définition donnée: mobilier urbain qui a été conçu afin de défendre l'utilisateur d'y réaliser certaines activités. Ainsi, les résident-es du CHU Popincourt ont pensé aux arceaux sur les bancs, empêchant de s'allonger, alors que les habitué-es des activités de la Cloche parlaient des pics disposés le long de vitrines, interdisant l'assise.



photographie de Gilles Arbellot
avec la Fondation Paris Habitat, ASSISE
est lauréat de l'appel à projet 2021 « les
espaces communs, espaces et temps partagés »

meublier urbain :
ensemble des objets ou
dispositifs publics ou
privés installés dans
l'espace public et liés
à une fonction ou à un
service offert par la
collectivité

Annie Boyer, Élisabeth Rojat-Lefebvre,
Aménager les espaces publics. Le mobilier
urbain

Article 2

la covid et l'espace public

20 janvier 2022

Nous vivons actuellement à l'échelle internationale la pandémie du Covid-19. Le virus s'imisce violemment dans les villes densément peuplées et Paris ne fait évidemment pas exception à la règle. Au quotidien, les gestes barrières exigent que chaque citoyen-e se protège et protège les autres, notamment en gardant une distance inhabituelle entre elles-eux. Dans les espaces intérieurs, cette distanciation s'est traduite par un quota maximum de personnes par magasin, restaurant, boutique... Les Parisien-nes ont pris l'habitude d'attendre dehors, et cherchent à éviter la propagation du virus. Cette attente en extérieur se combine au besoin, plus banal, plus physiologique, de prendre l'air. Le confinement a révélé à de nombreux-ses Parisien-nes leur dépendance à l'espace public pour s'aérer, se dépenser physiquement, et se sentir entouré-e.

Les Parisien-nes occupent l'espace public et vont probablement l'occuper de façon plus intensive avec les risques sanitaires installés dans la durée. Or, leur chance réside dans l'évolution actuelle de la Ville de Paris. La réduction du nombre de véhicules polluants est exigée et assurée par de nombreux dispositifs. La ville verdit grâce à la mise en place du permis de végétaliser et l'installation d'espaces arborés dans tout Paris. Ainsi, l'espace extérieur améliore sa qualité d'usage, il est généreux et agréable. Quel dommage de ne pas pouvoir s'y installer confortablement!



crédit photo Célia Berdy



Plusieurs visions sont alors possibles sur le statut de l'espace public. Il peut rester un espace où l'on ne fait plus que passer, que l'on traverse promptement. Mais il peut aussi devenir un lieu de vie à proprement parler. La relation entre les espaces intérieurs et extérieurs a vocation à devenir plus poreuse, face au coronavirus notamment : l'extérieur est le lieu le mieux aéré, qui limite la propagation du virus. Par le développement d'un plus grand nombre d'assises urbaines, inclusives et réparties dans la ville, tous et toutes les Parisiennes pourraient externaliser leurs activités et investir Paris comme leur pièce en plus ! Pour cela, La Cloche, Des Cris Des Villes et studaré soulignent l'importance d'un mobilier «inclusif». Un mobilier qui assurera la plus grande hospitalité des activités, dans leur plus grande diversité. Un objet nouveau dans l'espace public pour s'y asseoir longtemps si nécessaire.



Atelier 4

repérer le mobilier légender la carte

23 novembre 2021

9 décembre 2021

parcours dans le quartier Saint Ambroise
square des Moines de Thibrine
Jardin Truillot
Square Maurice Gardette

L'atelier «cartographie légendée» est organisé dans le 11^e arrondissement, comme un double atelier, à double objectif. Le premier est une notion de repérage dans la ville, en s'appuyant sur un plan. Le second est une activité propre à la recherche en urbanisme : le relevé légendé !

L'équipe de travail a produit des «fonds de plan», avec un code graphique simple et le nom des rues lisible. Centrée autour du jardin Truillot, la carte présente sur le côté un espace intitulé «Légende», avec des propositions de mobilier à rechercher : banc public, mobilier défensif, assise informelle, autre. Dans une introduction pédagogique, les participant-es de l'atelier découvrent la méthode d'indication au feutre du banc à proximité, avec la légende adaptée.

L'atelier est aussi l'occasion de créer des échanges intéressants. Chaque binôme participant-e / membre de l'équipe initiatrice ASSISE avait une zone urbaine à étudier. Lors du retour sur le point de rendez-vous, chaque binôme présente aux autres les éléments relevés et les endroits remarquables.

Nous avons, ensuite, réalisé une cartographie unique à partir de tous les relevés réalisés en atelier, à découvrir dans la page suivante...

Où s'asseoir dans le quartier Saint-Ambroise ?

zone étudiée pendant les ateliers



Légende

- banc agréable
- siège individuel
- autres endroits pour s'asseoir
- autres endroits pour s'allonger
- installation hostile, défensive
- autre
 - ✕ plantations, bacs
 - △ compost





retranscription des cartes réalisées lors des ateliers
«cartographie légendée»

Questionnaire

les assises du 11^e distribution publique

**décembre 2021
à février 2022**

Lors de nos échanges sur les moyens de connaître l'avis des habitant.e.s du quartier Saint Ambroise, s'est posée la question du contact avec un public élargi. En effet, le cercle créé par les ateliers est finalement restreint comparé au nombre d'utilisateur-rices, passant-es, habitant-es ou travailleur-euses du quartier. Aussi, l'équipe à l'initiative du projet a conçu un questionnaire, distribué sous la forme d'un flyer, à remplir et transmettre lors de maraudes.

La collecte des données par renseignement papier a été particulièrement efficace lorsqu'il était proposé de remplir le questionnaire «en direct» lors de la rencontre avec les Parisien-nes, organisée par des participant-es d'ateliers et des bénévoles de l'association La Cloche.

En plus de ce flyer, le questionnaire a été retranscrit dans un Google Form, formulaire en ligne. Toutes les réponses obtenues, écrites sur papier, ont d'ailleurs été consignées par le système du Google Form, afin de produire des statistiques sur les réponses récoltées. Les résultats de ce travail de collecte de données sont communiqués dans les pages qui suivent, et correspondent aux mois de décembre 2021 à février 2022.

Une très grande homonégénité peut déjà être relevée sur l'amour des bancs parisiens, partagé par tou-tes les interrogé-es. Le tracas le plus important, également indiqué par la très grande majorité des personnes : la saleté d'un banc empêche de s'y asseoir ! Avec ou sans domicile, elles partagent des besoins et des préoccupations, à découvrir page suivante ...

QUESTIONNAIRE

Voici le questionnaire du projet ASSISE, développé par les associations La Cloche et Des Cris des Villes, avec les architectes de studaré. Ensemble, nous étudions les usages liés à la présence de bancs à Paris. Mais notre avis n'est pas aussi important que VOTRE expérience. Nous vous proposons donc de répondre à ce questionnaire et participer à notre recherche dans le 11^e arrondissement... **Vous pouvez aussi scanner le QR CODE au recto pour répondre directement en ligne !**

Quels sont les endroits où vous vous asseyez régulièrement à Paris ? (entourez les lieux concernés)

banc public bordure trottoir à même le sol pied d'immeuble chaise abri bus
terrasse café sur des marches banc des jardins publics sur la pelouse

Avez-vous déjà ressenti un manque d'assise lors d'une de vos sorties en extérieur, où était-ce ?

non / oui, lieu concerné (quartier, rue, place) :

Qu'est-ce qui peut vous empêcher de vous asseoir, même en présence de banc, dans votre quartier ?

(sécurité, emplacement, personnes, etc)

Avez-vous déjà entendu parler d'urbanisme ou de mobilier dit "défensif" ? Si oui, avez-vous un exemple qui se trouverait dans le 11^e arrondissement ?

non / oui, lieu concerné (quartier, rue, place) :

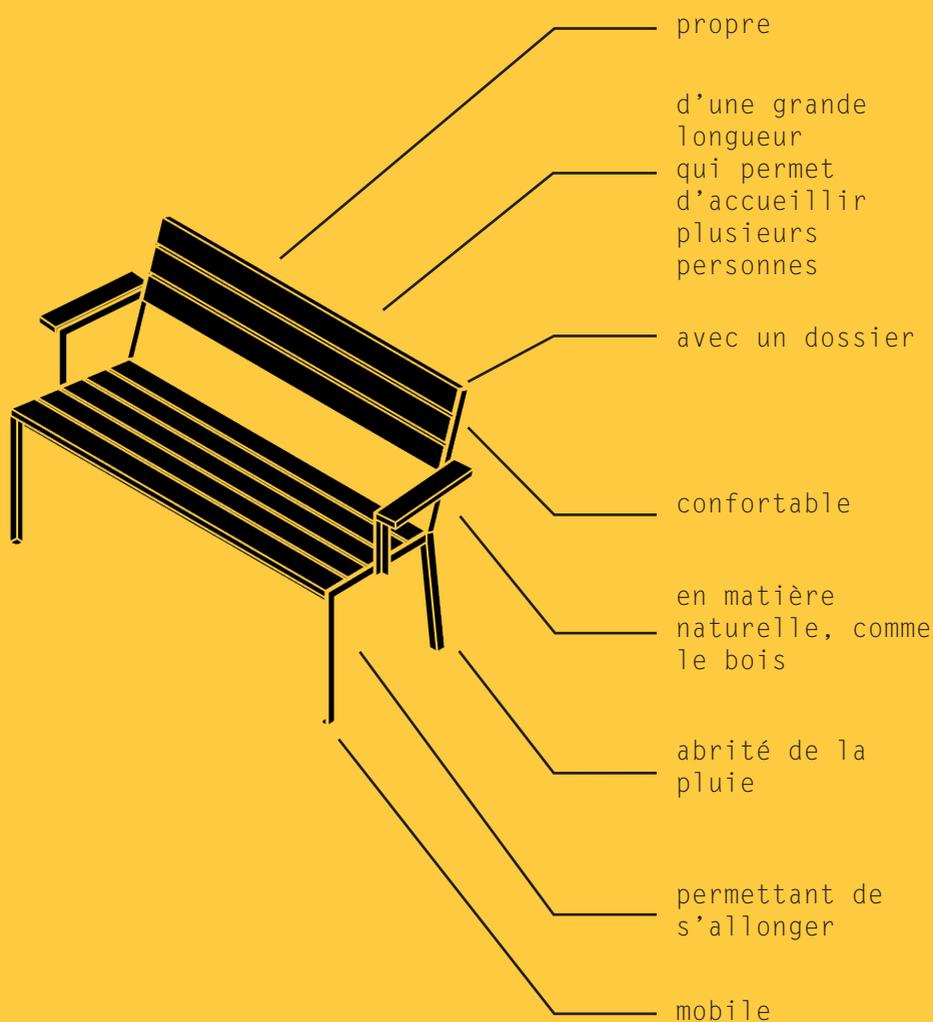
Pouvez-vous décrire ou dessiner un banc que vous trouvez beau, ou une assise idéale qui vous plairait de voir installer dans le 11^e arrondissement ?

Merci pour votre participation !

Vous pouvez remettre ce questionnaire rempli à la personne qui vous l'a proposé, ou bien le prendre en photo et l'envoyer à l'adresse iledefrance@lacroche.org ou au 07 69 24 56 91 !



anatomie d'un banc idéal :

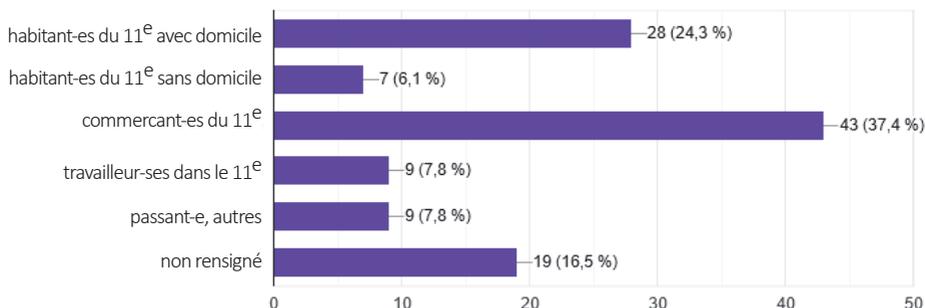


Questionnaire

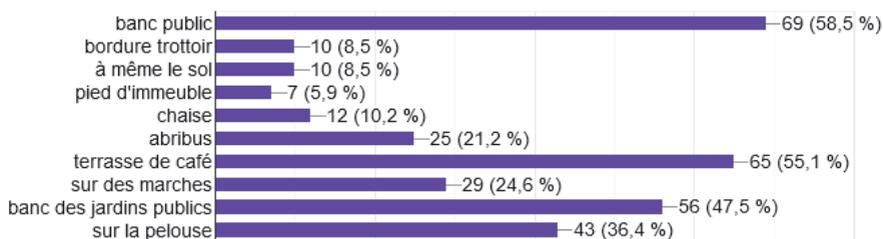
les assises du 11^e

retours des habitants

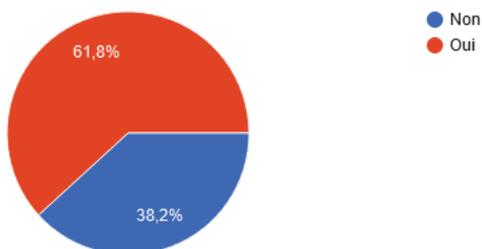
Répartition des habitant-es du 11^e
parmi les réponses



Répartition des endroits où les participant-es
s'assoient régulièrement à Paris



Proportion des participant-es trouvant qu'il
manque ou non d'assise dans le 11^e arrondissement





Atelier 5

photographier l'assise en ville

9 décembre 2021

parcours dans le quartier Saint Ambroise
square des Moines de Thibirine
Jardin Truillot
Square Maurice Gardette

L'atelier «photographier l'assise en ville» offre, comme certains ateliers précédents, une double activité aux participant-es. La première est l'utilisation de l'appareil photo réflexe, qui est un appareil parfois méconnu et inaccessible à des personnes par son prix ou sa technicité. Son fonctionnement est ainsi expliqué en début d'atelier. La seconde expérience liée à l'atelier est une déambulation scénographiée. Le ou les photographes sont invité-es à porter leur regard sur l'assise en ville, soit par un mobilier urbain dédié à celle-ci, soit par un lieu qui invite par sa disposition à s'asseoir. Commence alors un rôle de metteur en scène pour le photographe : qui s'y assoit, comment, dans quelle posture ? Est-ce qu'on peut s'y mettre à plusieurs, à combien alors ? Et, en l'absence de mobilier dans l'espace considéré, peut-on occuper l'espace public pour signifier qu'une assise y apporterait un usage nécessaire ?

Demba
Thierry
Fatoumata
Alex
Raphaël
Pamina
Benedetta
Günther
Annick
Pascaline
Marian
Nadia
Carine
Nils
Gama1
Sébastien
Raquel
Anna
Bernard
Jimmy
Aurélie

***... ont participé aux
ateliers du Fanzine !***

à l'initiative de ...



La Cloche est une association de loi 1901 fondée en 2014 dont l'ambition est de changer le regard porté sur le monde de la rue et favoriser le «faire ensemble» entre voisin.es, avec et sans domicile.



Des cris des villes est une association francilienne qui accompagne le développement d'un esprit critique sur l'espace, la lutte contre toutes formes de dominations liées à l'espace, la défense du collectif et des actions favorisant le droit à la ville pour tou.te.s.

stu
da
ré

studaré est la contraction de «studio d'architecture réceptif». Jeune studio parisien, spécialisé dans l'architecture à vocation sociale et solidaire, il mêle projets de maîtrise d'oeuvre et action sociale de terrain.

grâce au soutien de ...



Créée en 2016, la Fondation d'entreprise Paris Habitat soutient des projets de recherche-action ou des expérimentations inédites dans la métropole du Grand Paris, portés par des organismes d'intérêt général et qui visent un fort impact social ou sociétal. Son ambition : contribuer à construire une ville plus solidaire qui lutte contre toutes les dynamiques d'exclusion, une ville plus collaborative riche de sa diversité, une ville plus durable qui réintègre la nature.



Créée en 1987, la Fondation Abbé Pierre agit pour permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne. Fidèle à l'esprit de l'abbé Pierre, la Fondation Abbé Pierre poursuit son combat :

- En luttant pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement,
- En accueillant et orientant les personnes en difficulté de manière inconditionnelle,
- En s'insurgeant contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement,
- En participant au débat public, rappelant sans relâche à ceux et celles qui nous gouvernent leurs responsabilités en termes législatifs, économiques et sociaux.

